

# **Compte-rendu du Conseil Municipal**

**Vendredi 31 Août 2012 à 20H30.**

Membres présents : Mrs/Mmes Louvet, Ruggeri, Osselin, Mayeur, Mouret, Mercier, Charnotet, Renault, Ténart, Guidet, Baril, Seret.

Absent excusé : Mr Escande (procuration à Mr Mayeur)

Absent : Mr Claux.

Secrétaire de séance : Mme Mouret.

## **Rappel de l'ordre du jour :**

### **FONCIER :**

Avis sur le SCOT de l'Arc. Modification POS commune, délibérations.  
Point Espace DURAND  
Statut de la maison SNEC (échéance bail)  
Cahier des charges lotissement « la Vallée »  
Convention à signer avec la SICAE

### **PROJET :**

Compiègnoise de Travaux : centre de transit de matériaux  
Avis enquête publique « Fonderie Aluminium » sur Venette

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Tarif chasse saison 2012-2013

Monsieur le Maire nous informe que Madame Stéphanie Cosme est en arrêt de travail jusque mi-octobre. Une secrétaire de mairie remplaçante est en poste les lundis, mardis, vendredis de 13 à 18 heures et les samedis matins.

## FONCIER :

### Avis sur le SCOT de l'Arc.

La commune de Lachelle n'a qu'un avis facultatif à donner.  
Seuls quelques conseillers ont pris connaissance du rapport. Le schéma de cohérence territoriale proposé par l'Arc leur semble correct.

Mais l'ensemble des conseillers n'ayant pu émettre un avis sur le SCOT de l'Arc, une délibération n'a pu être prise ce jour. Le délai étant expiré la Commune ne se prononce pas sur ce Schéma de Cohérence Territorial de l'ARC.

### Modification de POS de la commune

Une enquête publique a eu lieu en Mai-Juin par un commissaire enquêteur pour une modification de POS à l'endroit des terrains du Domaine de France.

Quelques observations ont été recueillies :

\_ Mr Potelle habitant Cressonsacq mais propriétaire de terrains sur Lachelle a pris connaissance de l'enquête et n'a pas émis d'observation.

\_ Mr Mazier habitant Compiègne mais propriétaire de terrains sur Lachelle souhaitait savoir si ses terrains étaient concernés par l'enquête. Ils ne sont pas concernés.

\_ Mr Vendôme habitant Lachelle voulait savoir si ses terrains étaient concernés par l'enquête. Ses terrains ne sont pas concernés .

A l'issue de l'enquête, un avis favorable a été rendu.

**Délibération du Conseil :** Adoption à l'unanimité de la modification du POS.

### Point Espace DURAND

La vente est prévue le 25 Septembre et l'ensemble des fonds est disponible.

Coût total : 376 100 € frais compris.

Financement : Emprunt de 200 000 €

Subvention prévue de 170 000 €. La commune a reçu un accord pour l'obtention de la subvention.

### Statut de l'immeuble Impasse de la Cavée ( échéance bail)

Le notaire a déconseillé de reconduire un bail avec un statut d'entrepreneur.  
Mr le Maire a suivi ce conseil et a notifié par LR l'occupation sans droit à la Sté Margny Constructions. Celle-ci doit donc se prononcer sur l'abandon ou l'acquisition de cet immeuble pour le 31 Décembre 2012. Faute de décision les lieux devront être libérés.

Prix d'acquisition : 150 000 € plus les loyers dûs de juillet à décembre.

## Cahier des charges lotissement « la Vallée »

6 promesses de vente ou ventes ont été effectuées.

Les vitraux de l'église étant classés, l'obtention des permis de construire doivent être visés par Mr Jean-Lucien Guénoun, architecte des bâtiments de France. Il est autorisé à établir un règlement de zone pour le lotissement de la Vallée, du type : Pas de sous-sol, pas de PVC, pas de baies vitrées, menuiseries blanches....

Il a émis des avis défavorables aux permis de construire et devant ces difficultés, 2 accédants à l'achat des terrains ont renoncé à acheter.

Mr Le Maire va écrire à l'ABF copie à Mr Le Préfet afin de signifier son inquiétude face à ses décisions arbitraires et non concertées.

### **PROJET :**

#### Compiègnoise de Travaux : centre de transit de matériaux.

La Compiègnoise qui enfouit des matériaux de constructions dans la carrière voudrait installer un centre de traitement pour valoriser ce qui peut être récupéré dans les déchets. Cela ne nécessite pas beaucoup de matériel ( une machine pour broyer et concasser). Dans un premier temps, un essai va être fait et si celui-ci est concluant, une convention sera signée avec la Mairie.

Un tarif de valorisation à la sortie sera établi d'où des recettes supplémentaires pour la commune.

Cela n'engendrera pas de nuisances particulières, notamment pas de nuisances sonores dans le village.

**Avis du Conseil** : Avis favorable pour l'expérimentation.

#### Avis enquête publique « fonderie Aluminium » sur Venette

Une fonderie d'Aluminium ( Société Alutec) va s'implanter sur Venette. Une enquête publique est en cours. Cette enquête reçoit un avis favorable. L'installation de cette entreprise créera 45 emplois dans un premier temps, 150 à terme.

**Délibération du Conseil** : Avis favorable à l'unanimité pour la création de cette fonderie d'Aluminium.

#### Convention à signer avec la SICAE.

Une convention de servitude perpétuelle doit être signée avec la SICAE pour avoir le droit d'occuper une parcelle de 8,21 m<sup>2</sup> sur le territoire de la commune.

**Délibération du Conseil** : Avis favorable à l'unanimité pour cette convention de servitude perpétuelle avec la SICAE.

## QUESTIONS DIVERSES

### Tarif chasse saison 2012-2013

Les tarifs restent inchangés par rapport à ceux de l'année dernière.  
2011-2012. (Lachelle : 185 €- Baugy 170 €)

\_Monsieur le Maire nous informe qu'un rallye automobile va traverser la commune le samedi 2 septembre. 80 voitures de type Alpine Renault.

\_ La commission de sécurité est reportée au 17 Septembre 2012.

\_A noter le déplacement de l'abri-bus de la rue Traversière. (étude en cours)

\_ Mr Louvet nous informe sur les travaux en cours :

Les travaux du réseau de gaz : phase de ventilation du vieux réseau ce qui a nécessité les tranchées sur la chaussée. Gaz de France doit venir dans un second temps purger l'ancien réseau. Un arrêté est pris jusqu'au 15 Septembre.

Salle des fêtes : La commission de sécurité a rendu un avis favorable.

Alarme incendie: Elle est située dans une classe avec déclencheur manuel. La clef de réarmement est chez la directrice.

Un devis a été établi pour fermer un couloir dans l'école par une porte coupe-feu.

Après l'inondation chez Mr Zélani par de fortes pluies, une grosse buse avec un avaloir a été posé.

\_Mr Ruggeri demande s'il est possible de mettre la benne des déchets verts sur le parking de l'atelier municipal .

Il demande que faire en cas d'incendie à la SNEC car la route est une voie privée avec une barrière fermée à clef .Or la borne à incendie se situe sur le terrain privé de la SNEC et les pompiers n'ont pas accès à cette borne.

\_Mr Renault voudrait savoir quand commencent les travaux du studio. Mr Louvet lui répond qu'ils sont prévus pour septembre mais d'après Madame Ténart, il semblerait que ce soit reporté à octobre.

\_Mr Guidet nous dit qu'il y a 64 élèves inscrits à l'école.

Par contre, un problème d'effectif se posera pour 2013 car il est prévu le départ de 13 élèves. Il faudra réfléchir à ce que l'on doit faire pour l'an prochain. Association avec une autre commune ?

\_Mr Baril signale que sur le site de la Vallée, une ouverture a été faite risquant de favoriser l'installation de gens du voyage.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22H50.

La secrétaire de séance,

Sylvie MOURET

Le Maire,

Pascal SERET

